

T I J D S C H R I F T

VAN HET

NEDERLANDSCH GENOOTSCHAP

VOOR

MUNT- en PENNINGKUNDE

ONDER DE ZINSPREUK:

„Concordia res parvae crescunt“

TE

AMSTERDAM



2^e Jaargang



AMSTERDAM

G. THEOD. BOM EN ZOON

1894

**Lettre de M. le B^{on} J. de Chestret de Haneffe
à M. Joh. W. Stephanik, en réponse à l'appré-
ciation formulée par M. A. de Belfort, au
sujet du procédé employé par M. Hooft van
Iddekinge pour connaître la valeur intrinsèque
des monnaies mérovingiennes.**

Monsieur,

Je viens de lire dans l'estimable Revue dont vous partagez la direction, une lettre qui vous est adressée par M. A. DE BELFORT, en réponse aux observations de M. G. CUMONT à propos des tiers de sou de TRIECTUM. Bien que n'ayant pris aucune part à ce débat, il paraît que j'ai eu le tort, il y a quelque douze ans, de publier dans la *Revue belge* une lettre de feu M. HOOFT VAN IDDEKINGE, dans laquelle le savant numismate hollandais se trouve en complet désaccord avec M. DE BELFORT. Ce reproche en lui-même ne mérite pas que je m'en occupe, car l'épître de votre honorable correspondant

ne fait que m'effleurer; et puis comment en vouloir à quelqu'un qui vous qualifie d'homme aussi distingué? comment ne pas se consoler de recevoir une leçon en compagnie d'un numismate de la valeur de M. CHALON?

J'aurais donc oublié ce moment de mauvaise humeur de M. DE BELFORT, s'il n'avait cru devoir prendre à partie ce pauvre M. HOOFT qui n'est plus là pour se défendre, et cela à propos d'une découverte qui n'a rien à faire dans la question.

Appliquant à la numismatique du moyen âge le principe d'Archimède, M. HOOFT plongeait dans l'eau les tiers de sol de TRIECTUM et en calculait ainsi le poids spécifique, afin d'arriver à leur classification. »Pour vous donner un exemple, disait-il, le tiers de sol d'or de *Trasemundus* frappé à Maestricht pèse 1,311 grammes, et sous l'eau son poids est 1,240 grammes. Donc le poids spécifique de cette pièce est 17,056. L'or pur a un poids spécifique de 19, de sorte que cette monnaie est très pure, ou, si l'on veut, de $21\frac{1}{2}$ carats. Une monnaie de *Madelinus*, qui doit avoir été le dernier ou du moins un des derniers monétaires, pèse 1,295 grammes, et sous l'eau 1,195 grammes. Poids spécifique 12,95, c'est-à-dire qu'elle est de l'or de $16\frac{2}{3}$ carats.« *)

*) *Revue belge de numismatique*, année 1882, p. 441.

A quoi M. DE BELFORT répond: »Je ne comprends pas comment en distrayant 1,240 de »1,311, on peut obtenir pour reste 17,056, »mais peu importe. Puisque M. HOOFT fait une »démonstration mathématique, il aurait dû la »terminer dans le style employé par cette »science et ajouter: *ce qui est absurde*; et il ne »se serait pas trompé. En effet, une loi élémentaire de physique dit: Si on plonge un corps »solide dans un liquide, il perd de son poids »une quantité égale au poids du volume du »liquide déplacé. Cette loi est certaine, mais »elle ne donne nullement la densité du corps »dont on s'est servi. La théorie de M. HOOFT »VAN IDEKINGE est donc fautive et je la rejette »comme n'ayant aucune valeur.''

Pour affirmatif qu'il soit, M. DE BELFORT n'est malheureusement pas Aristote. Certes, en distrayant 1,240 de 1,311, on ne peut obtenir pour reste 17,056. Mais votre correspondant ignore complètement le calcul auquel on doit se livrer dans l'occurrence, et qui est le suivant:

La pièce de *Trasemundus* pèse dans l'air 1,311
 » dans l'eau 1,240

Différence: 0,071, qui représente le poids du volume d'eau déplacé. Or, le poids spécifique étant le poids de l'unité de volume, on devra diviser 1,311 par 0,071; ce qui donne

pour résultat, non pas précisément 17,056, comme M. HOOFT l'écrit par erreur, mais 18,465. *)

De même pour la pièce de *Madelinus*:

$$1,295 - 1,195 = 0,100.$$

$1,295 : 0,100 = 12,95$, chiffre *exact* de M. HOOFT.

Pour ce qui est de l'évaluation de ces monnaies en carats, on pourrait objecter que le poids spécifique de l'or monnayé dépasse 19; mais ceci n'infirme nullement le système de M. HOOFT. C'est donc faire preuve de légèreté, que de qualifier *ex cathedra* sa démonstration d'absurde et sa théorie de fausse et sans valeur.

B^{ON} J. DE CHESTRET DE HANEFFE.

Liège, 20 août 1894.

*) En poursuivant le calcul de M. HOOFT, il faut continuer de la manière suivante pour déterminer l'aloi:

Le poids spécifique d'or *monnayé* est 19,362.

» » d'argent » » 10,51.

En supposant que le triens se compose de 1000 cM³. du métal mélangé, ce mélange contient

x cM.³ argent

et 1000 — x » or.

Le poids spécifique de ces métaux étant connu, nous pouvons formuler le poids de la masse mélangée, comme suit:

$$(1000 - x) \times 19,362 + x \times 10,51 = 1000 \times 18,465.$$

La solution donne pour $x = 101\frac{1}{3}$ cM.³. argent,

par conséquent $898\frac{2}{3}$ » or pur,

ce qui donne en carats: $21\frac{1}{2}$ carats or

$2\frac{1}{2}$ » argent ou alliage.

Note basée sur les calculs reçus de M. J. E. TER GOUW.

LA RÉDACTION